

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
13 MAI 2024 À 19H15

PRÉSENTS	F. DUMAS (Le Maire), F. BOULOT, L. BOUVERET, E. CANU, O. CLABAUX, M-H. DUPUY, M. GRACIA, A. GRIMARD, F. MATHE, F. RIVIER.
ABSENTS EXCUSÉS	A. CAVARD (pouvoir à F. DUMAS), A. GUILLOT, N. MOTARD E. POUIT
Secrétaire de séance	F. RIVIER
Début de la séance : 19h15	

Florian DUMAS procède à l'appel des conseils municipaux.
Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.
Le procès-verbal du conseil précédent a été validé.
L'ordre du jour est entamé.

Ajout d'un sujet :

- N°2024-027 - Conventions SMICVAL

Dans la continuité du déploiement des points d'apport collectifs (les PAC), le SMICVAL a présenté des conventions à la commune pour obtenir les autorisations d'occupation du domaine public.

Le positionnement des bornes ayant été co-construit avec le SMICVAL et les élus, Florian DUMAS propose d'accepter ces conventions.

Aucune observation

DÉLIBÉRATION

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le positionnement des bornes collectives et autorise le Maire à signer les conventions relatives au SMICVAL.

Marché école

- N°2024-026 - Travaux de restructuration lot n°8 - Plâtrerie - Isolation – Faux plafonds

Suite à la délibération n°2024-013 du 05 mars 2024 adoptant le protocole transactionnel entre l'entreprise JPC Plâtrerie et la commune, une procédure de gré à gré a été lancée pour attribuer le lot n°8 à une nouvelle entreprise.

Ainsi, la société J. MOTTARD SARL a été sollicitée pour nous présenter leur meilleure offre.

Florian DUMAS explique qu'en procédure dite de gré à gré, une seule entreprise doit être sollicitée.

L'entreprise J. MOTTARD SARL a présenté son offre s'élevant à 189 013,73€ HT.

Aucune observation

DÉLIBÉRATION

Après délibération, les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité, l'offre de l'entreprise J. MOTTARD SARL d'un montant de 189 013,73€ HT et attribuent à cette entreprise le lot n°8 « Plâtrerie-Isolation-Faux Plafonds ».

Questions diverses

Permanences pour les élections du 9 juin

Coupe de bois à Nézereau

Gestion du personnel

Séance levée à 20h

Secrétaire de séance,
Frédérique RIVIER



Maire de la commune,
F. DUMAS

